Nations Unies A/C.6/61/1

Assemblée générale

Distr. générale
18 septembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session
Sixième Commission

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 18 septembre 2006, adressée au Président de la Sixième Commission par la Présidente de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2e séance plénière de sa soixante et unième session, le 18 septembre 2006, au sujet des questions renvoyées à la Sixième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/61/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(*Signé*) Haya Rashed **Al Khalifa**

06-52745 (F) 210906 210906

Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

2. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 33].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 33 à la Sixième Commission, pour examen du rapport du Groupe d'experts juridiques (A/60/980) qui lui était transmis en application de la résolution 60/263 du 6 juin 2006 et de la décision 60/502 du 8 septembre 2006.]

F. Promotion de la justice et du droit international

3. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [point 75].

4. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [point 76].

5. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-neuvième session [point 77].

6. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-huitième session [point 78].

7. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 79].

8. L'état de droit aux niveaux national et international [point 80].

H. Lutte contre la drogue, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

9. Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 100].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

10. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 110 à toutes les grandes commissions, le seul but étant qu'elles examinent chacune leur programme de travail indicatif et en décident.]

11. Planification des programmes [point 118].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 118 également à toutes les grandes commissions et à ses séances plénières afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.]

12. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 128].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 128 à la Cinquième Commission pour examen et à la Sixième Commission en vue de l'examen des aspects juridiques, du point de vue institutionnel et procédural, des

observations formulées par le Secrétaire général au sujet des recommandations qui figurent dans le rapport du Groupe de la refonte du système d'administration de la justice de l'Organisation des Nations Unies (A/61/205).]

13. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 148].

14. Demandes d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [point 153].